



DE L'EAU POUR LE SAHEL

une histoire de solidarité

www.deleaupourlesahel.com



BULLETIN DE SOUTIEN De l'Eau pour le Sahel

- Oui, je soutiens les projets **De l'Eau pour le Sahel** et effectue un don de €
- Oui, je soutiens l'action de l'Association et j'adhère en versant une cotisation de **15€** (*)

Merci d'adresser votre chèque global (don + adhésion) établi à l'ordre de **Association De l'Eau pour le Sahel** accompagné de ce bulletin au : **12 Place des États-Unis - 92127 Montrouge Cedex**

- Collaborateur Groupe**
- Retraité Groupe**
- Extérieur Groupe**

Mme/M. Nom : Prénom :
 Adresse Rue : C. P. : Commune :
 Téléphone : Email personnel :

Entreprise
 Email professionnel :

Fait à : **Le :**

Signature
 (obligatoire)

Je souhaite participer à une prochaine mission d'échanges avec notre partenaire **Eau Vive** (mission intégralement prise en charge par le participant et sous son entière responsabilité).

(*) Devenir adhérent de l'Association De l'Eau pour le Sahel c'est partager ses valeurs et son engagement auprès d'Eau Vive depuis plus de 20 ans. C'est aussi décider de faire un pas vers l'engagement associatif, prendre part à l'Assemblée Générale Annuelle, recevoir une lettre d'information «Au fil de l'Eau» ou encore décider de partir en mission soutenue par Eau Vive à la rencontre des Villageois et Villageoises des Pays du Sahel, tous passionnés et concernés par le développement de leur pays.

DEFISCALISATION
 66% de votre don et adhésion à De l'Eau pour le Sahel sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Association de salariés
du Groupe Crédit Agricole



POUR TOUT CONTACT, OU TOUTE QUESTION SUR L'ASSOCIATION
 De l'Eau pour le Sahel, 12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex.
 Retrouvez-nous aussi sur notre site : www.deleaupourlesahel.com

1) LA PLANÈTE CHAUFFÉE, L'AFRIQUE BRÛLÉE!

Les pays africains sont les plus vulnérables au changement climatique alors qu'ils ne sont responsables que de 4% des émissions de gaz à effet de serre mondiales. Concrètement cela pourrait accroître les sécheresses, la désertification, la baisse des nappes phréatiques, et leur salinisation dans les zones côtières. Cela pourrait aussi entraîner un exode important de populations à la recherche de nouvelles terres cultivables.

- > Diminution des superficies cultivables avec +2°C = de 40% à 80%
- > Baisse des rendements de sorgho : de 15% à 17%

2) AIDER À FINANCER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Depuis près de 24 ans, avec l'appui solidaire des salariés du Groupe et de notre partenaire l'ONG Eau Vive, De l'Eau pour le Sahel soutient les communautés villageoises et urbaines du Sahel. Cela va de l'amélioration de l'accès à l'eau potable au soutien financier des projets sociaux (écoles, dispensaires, éducation à l'hygiène, aménagement de latrines, banques de céréales...) et micro-économiques (maraîchage, artisanat, microélevage de poulets, achat d'un moulin à grains...).

Des actions s'imposent pour lutter contre le réchauffement climatique :

- protection des cours d'eau contre l'ensablement avec la construction de petites digues et l'amélioration des plantations ;
- protection des nappes phréatiques par une amélioration de l'hygiène (latrines) et de l'assainissement ;
- augmentation de la profondeur des puits.

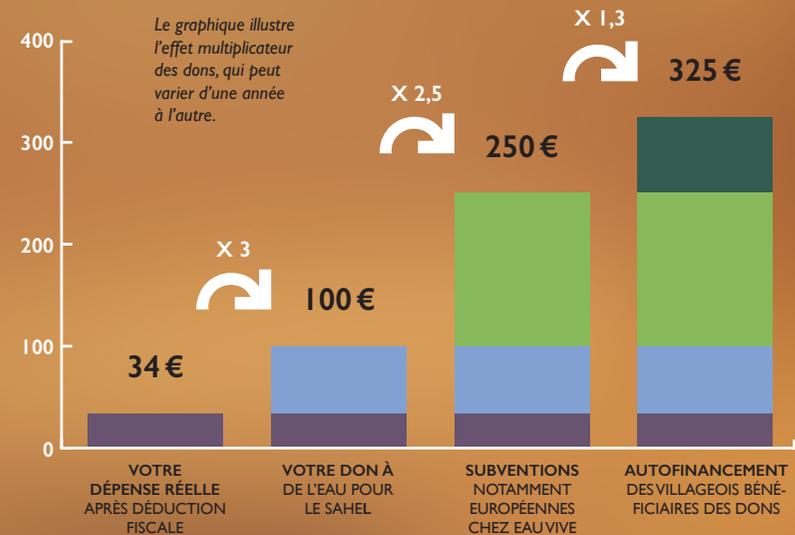
3) L'ARGENT FINANCÉ, MAIS C'EST AVEC LES GENS QU'ON AVANCE!

Cette solidarité il nous faut la maintenir et la renforcer à tout prix, notamment en Afrique Sahélienne. Le développement est le moyen durable de lutter contre les obscurantismes, terreau de la pauvreté qui conduit à l'exode des populations voire à l'extrémisme. Les villageois du Sahel qui en font la demande, montent des projets avec le soutien des implantations africaines d'Eau Vive, et s'engagent moralement et financièrement. Ils suivent des formations techniques, comptables, planifient leur travail et prennent véritablement en mains leur avenir.

Soutenir l'association De l'Eau pour le Sahel c'est permettre à des femmes et des hommes du Sahel de réaliser leurs projets de développement.

EFFET MULTIPLICATEUR DES DON

Un don de 100€, c'est 34€ réellement dépensé pour une somme utilisable de 325€



Déduction fiscale : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, lorsque vous effectuez un don de 100€, votre dépense réelle après réduction d'impôt est de 34€.

